

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-64

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 octobre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 13 octobre 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie : P3.7 – Bourses étudiantes – Fondation Paris Descartes

Exposé de la décision :

Historique: Les statuts de la Fondation Paris Descartes prévoient que ses missions incluent l'attribution de bourses ou de prix, aux étudiants comme aux chercheurs.

Problématique :

1) valider que ces bourses et prix correspondant à la mission de l'université
2) assurer des modalités d'attribution en cohérence avec ces objectifs et en transparence 3) permettre le versement direct aux étudiants ou chercheurs bénéficiaires.

Proposition de décision soumise au Conseil : Valider les propositions détaillées dans les documents ci-joint/ Bourses Etudiantes et Bourses et Prix Jeunes Chercheurs

Documents transmis pour illustration uniquement : International Summers- Dossier candidature International Summers - et Prix Jeune Chercheur Senesco Ergo Sum)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstentions : 0 Votes exprimés : 25 Contre : 0 Pour : 25</p>
--

Fait à Paris, le **20 NOV. 2017**,

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le : **20 NOV. 2017**
Transmis au Recteur le : **20 NOV. 2017**

20 NOV. 2017